



## SAINT - MAURICE

Grand-Rue n<sup>os</sup> 59 – 61 – 63/65

Parcelles nos 108 – 109 – 110

Propriétaire : Commune de Saint-Maurice

Alessandra Antonini  
Marie-Paule Gux

mai 2011

**SAINT - MAURICE**

**Grand-Rue n<sup>os</sup> 59 – 61 – 63/65**

Parcelles n<sup>os</sup> 108 – 109 – 110

Propriétaire : Commune de Saint-Maurice

Rapport de mai 2011

Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex

## **Table de matières**

### **I Circonstances**

- 1.1 Cadre général du mandat
- 1.2 Base documentaire

### **II Principaux résultats**

- 2.1 Observations générales concernant les bâtiments n<sup>os</sup> 59 à 65
- 2.2 Le bâtiment n<sup>o</sup> 59
- 2.3 Le bâtiment n<sup>o</sup> 61
- 2.4 Le bâtiment n<sup>o</sup> 63/65

### **III Liste des éléments les plus significatifs**

### **IV Documentation graphique**

- Figures 1 à 11 : plans de situation
- Figures 4 à 10 : images des façades
- Figures 11 à 36 : images de l'intérieur
- Figures 37 à 40 : plans du rez-de-chaussée, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage et des combles

### **V Description succincte des Unités de terrain (UT)**

# I Circonstances

## 1.1 Cadre général du mandat

Notre bureau a été mandaté par le service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), à la demande de Benoît Coppey, pour effectuer une analyse préliminaire des bâtiments situés au centre du vieux bourg de Saint-Maurice, à la Grand-Rue n<sup>os</sup> 59, 61, 63/65 (= bâtiments Duc), afin d'acquérir une première hypothèse de l'évolution générale de ces parcelles et de déterminer les parties de l'édifice contenant des aménagements (sols, plafond, lambris des parois, âtres...) qui mériteraient d'être conservés dans le cadre des travaux d'assainissement de ces maisons mitoyennes.

Les travaux ont compris une intervention de quatre jours sur place (du 29 au 31 mars et le 7 avril 2010) lors de laquelle nous avons repéré les éléments significatifs des bâtiments et établi une couverture photographique générale des façades et des locaux, et la rédaction de ce rapport<sup>1</sup>.

L'évolution constructive doit être considérée comme une approche préliminaire étant donné que les surfaces n'étaient pas décrépies. Les hypothèses émises dans ce rapport devront être complétées lors des travaux d'assainissement et vérifiées par des datations par dendrochronologie qui pourraient surprendre notamment au niveau du rez-de-chaussée.

## 1.2 Base documentaire

Comme base de documentation nous avons pu profiter des relevés des différents étages (plan du rez-de-chaussée, du 1<sup>er</sup> étage, du 2<sup>e</sup> étage et des combles) qui nous ont été transmis par la commune de Saint-Maurice.

Les parcelles analysées font partie du bâti historique déjà attesté par le plan du bourg dressé en 1778 (**fig. 1**). La date (1690) inscrite sur le linteau de la porte donnant sur la « rue des petites fontaines » indique la date de construction du bâtiment constituant l'angle du bâti (n<sup>o</sup> 65), au croisement de la rue principale et de l'importante rue transversale menant à l'abbaye (sur l'ancien cadastre, elle s'appelle d'ailleurs rue de l'abbaye). La construction de ce bâtiment intervient donc trois ans avant le grand incendie du 23 février 1693, lors duquel la ville et l'abbaye sont fortement endommagées.

On peut ainsi supposer, que la structure maçonnée des « bâtiments Duc » - peut-être avec le solivage du rez-de-chaussée - sont antérieurs à l'incendie. La succession des maisons contiguës, toutes dotées d'une façade alignée selon un axe légèrement différent, correspond d'ailleurs encore parfaitement à l'image moyenâgeuse du bourg, représentée par Mérian vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (**Fig. 2**). L'autre face de la Grand-Rue, délimité par un alignement de façades parfaitement rectiligne, reflète par contre les influences modernes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pour une datation précise des « bâtiments Duc », qui semblent seulement avoir été réparés après l'incendie de 1690 mais pas reconstruits, une analyse par dendrochronologie est indispensable.

Aujourd'hui, les parcelles font partie du périmètre ISOS 1 défini comme noyau historique de la ville et caractérisé par une « agglomération linéaire bordant la Grande-Rue ». L'objectif de sauvegarde est ici le plus élevé (catégorie A).

Un deuxième aspect concerne les vestiges archéologiques potentiels dans le sous-sol des parcelles en question. Selon les observations notées par le chanoine Pierre Bourban lors des travaux de canalisation effectués en 1911, il faut s'attendre, à cet endroit, à un sous-sol riche en vestiges archéologiques. Aux environs des « maisons Duc » ont en effet été vus un sol en mortier recouvrant trois anciennes

---

<sup>1</sup> Pour le bureau TERA sàrl. / Sion ont collaboré à ce projet Alessandra Antonini (responsable), Marie-Paule Guex (archéologue), Rémy Berger (apprenti technicien) et Maïté Rivollac (étudiante stagiaire).

canalisations en pierre, en bois et en maçonnerie (**Fig. 3**, étoile 1), ainsi qu'un sol de maison (étoile 2), une canalisation romaine (étoile 3) et une tombe (étoile 11).

Si l'on admet l'existence d'une voie antique décalée légèrement vers l'amont (ouest) par rapport à l'actuelle Grand-Rue, une hypothèse émise sur la base des constats archéologiques effectués sous la places de l'hôtel de ville, des éléments de voirie romaine pourraient se trouver sous les « maisons Duc ».

## II Principaux résultats

### 2.1 Observations générales concernant les trois bâtiments n<sup>os</sup> 59 à 65

Remarque générale : la numérotation des locaux renvoie aux plans **fig. 37 à 40**.

Selon cette première analyse superficielle, nous ne pouvons que proposer une hypothèse préliminaire concernant l'évolution du bâti. Il s'agira de l'affiner lors du décrépissage des maçonneries.

La maison centrale n° 61 semble correspondre à la partie la plus ancienne des trois bâtiments. Les deux maisons voisines n° 59 et 63/65 seraient plus récentes en ce qui concerne le niveau du rez-de-chaussée.

Les trois bâtiments ont une **organisation planimétrique** similaire. Au-dessus du rez-de-chaussée servant d'atelier ou de cave, les étages comprenaient à l'origine uniquement deux pièces : le séjour boisé côté Grand-Rue et la cuisine avec l'âtre sur l'arrière (cf. plans **fig. 37 à 40**). Les trois maisons ont ensuite été agrandies sur l'arrière par l'ajout d'une pièce : les anciennes façades occidentales deviennent des parois de refend. Contre la façade occidentale de la maison d'angle n° 63/65, un corps de bâtiment indépendant a ensuite été adossé perpendiculaire à la rue des petites Fontaines.

Les quatre maisons, au début clairement séparées les unes des autres, ont été reliées par la suite par des portes percées dans les murs mitoyens. Certaines de ces ouvertures sont aujourd'hui bouchées ou transformées en armoire murale.

L'**accès aux étages** des maisons se situait toujours sur l'arrière des bâtiments. Les couloirs qui traversent les maisons pour atteindre ces escaliers sont cependant des ajouts plus récents.

Le couloir aménagé au rez-de-chaussée des maisons n° 59 et 61 est sans doute lié au cloisonnement des surfaces commerciales.

La cage d'escalier de la maison n° 63/65 perce et remplace le mur de la première façade occidentale ; cet escalier dessert des locaux à l'est et à l'ouest, mais pas le corps de bâtiment transversal à l'extrémité occidentale qui formait à l'origine une maison indépendante (ceci explique la différence de niveau des sols). Celle-ci a été reliée récemment (XX<sup>e</sup> s.) au reste du bâtiment.

Du côté Grand-Rue, **les façades** des trois maisons se distinguent clairement les unes des autres (**fig. 4 et 7B**). Toutes possèdent une devanture de boutique comprenant vitrine et porte d'entrée, les deux réunis par le crépi particulier du rez-de-chaussée (**fig. 5, 6 et 7**). Ces devantures constituent des ensembles remarquables et caractéristiques de l'alignement ouest de la rue. Seule la devanture du bâtiment n° 59 a subi une modification importante : la porte chanfreinée était à l'origine flanquée d'une vitrine arquée (arc visible au-dessus du linteau actuel) ; ces deux ouvertures étaient séparées par un poteau chanfreiné sur ses deux faces (**fig. 5**). Au niveau des étages, les fenêtres des bâtiments n° 59 et 61 sont identiques (avec une tablette en pierre saillante) ; elles semblent avoir été toutes unifiées lors d'une rénovation des façades au XX<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment d'angle n° 63/65 est caractérisé du côté Grand-Rue par des chaînages d'angle en fausse pierre bosselée et des fenêtres au cadre en pierre (tablette non-saillante). Sur la façade nord (**fig. 7B et 8**), on retrouve les mêmes fenêtres dans la partie la plus ancienne du bâtiment. Dans cette partie est, se trouve aussi la porte datée de 1690 (**fig. 7B et 9**). La façade nord se distingue par son socle et ses chaînes d'angles en crépi imitant des pierres bosselées (la troisième chaîne d'angle a été remplacée lors de la réfection de la façade occidentale). Ce traitement confère à la façade une allure de bâtiment en pierre de taille et souligne l'importance de cette axe qui mène à l'abbaye (**fig. 7B**).

La façade ouest du bâtiment n° 63/65 pourrait correspondre à un ancien mur mitoyen percé de fenêtres lors de la démolition des bâtiments qui longeaient la rue jusque près de l'abbaye et l'aménagement de la place actuelle (**fig. 3 et 8**). Les façades occidentales des bâtiments n° 59 et 61 donnaient par contre sur la cour qui séparait deux rangées de maisons (**fig. 1 à 3**). Non visibles depuis la rue et donc moins

transformées, leur aspect correspond probablement à l'état primitif (**fig. 10**). Un décrépissage pourrait mettre au jour d'anciens dispositifs d'accès aménagés entre l'avancée des murs mitoyens.

## 2.2 Le bâtiment n° 59

Bâtiment étroit venant probablement s'insérer entre deux bâtiments plus anciens. Constitué à l'origine sans doute d'une suite de deux locaux.

Au rez-de-chaussée : les poutres traversants du plafond font partie de l'aménagement primitif. L'emplacement de l'ancienne cloison séparant les deux locaux primitifs (situé au milieu par rapport de la profondeur de la maison) est indiqué par un changement du rythme du solivage (plus espacé sur l'arrière que du côté rue). Le mur épais côté cour, doté d'une meurtrière, constitue sans doute la façade occidentale (**fig. 11**). Ce mur ne continue cependant pas à l'étage et l'embrasure de la meurtrière (elle s'ouvre normalement sur un intérieur) pourrait indiquer qu'il s'agit ici des restes d'un ancien bâtiment qui se développait depuis ce mur vers l'ouest.

Les parois de refend du rez-de-chaussée ont été aménagées en deux temps. Dans un premier temps, seul le mur qui longe le couloir 0.3, avec la porte UT23 existait (**fig. 11**).

Au 1<sup>er</sup> étage : Les deux locaux primitifs, le séjour (local 1.1) et la cuisine (local 1.2), sont encore parfaitement perceptibles. La pièce du séjour est l'élément le mieux conservé de l'étage : sous le faux-plafond apparaissent des solives moulurées (**fig. 12**). Sous le papier peint, les parois nord et sud, les parois sont crépies (au sud, restes de couleur d'une ancienne façade ?). Deux portes murées indiquent que cette pièce était, à un moment donnée, reliée avec les maisons voisines.

Dans la cuisine subsistent des éléments de la hotte de cheminée au niveau du plafond (**fig. 13**). L'ancienne façade occidentale a disparu lors de l'aménagement des locaux 1.3 et 1.4.

Au deuxième étage : on distingue le séjour (local 2.1) et la cuisine (local 2.2) dont les dimensions correspondent encore à l'état primitif (**fig. 14**). La paroi occidentale, une construction légère, coïncide ici avec l'emplacement de l'ancienne façade (indiqué par un infléchissement des murs nord et sud).

Le séjour se distingue par un solivage posé des deux côtés sur une poutre de rive tenue par des consoles (**fig. 15**). La cuisine comporte encore la hotte de cheminée qui double le canal de fumée de l'étage inférieur, ainsi qu'un garde-manger aux parois maçonnées (local 2.3).

La chambre 2.4 a été rajoutée dans un deuxième temps, son lambrissage est récent.

Dans les combles : les conduits des deux cheminées remontant des cuisines du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage sont encore entièrement conservés (**fig. 16**).

## 2.3 Le bâtiment n° 61

Bâtiment aligné sur la Grand-Rue constitué à l'origine d'une suite de deux locaux (phase 1), puis agrandi vers l'ouest par l'ajout d'une pièce unique (phase 2) de même taille que le séjour à l'est.

Au niveau des caves : la subdivision des deux locaux primitifs (phase 1) n'est pas conservée. La cloison de refend qui délimite le dépôt (local 0.9) est contemporaine de l'aménagement du couloir 0.7 (**fig. 17**) ; les cloisons du local 0.8 sont plus récentes.

Le local 0.10 ajouté à l'ouest (phase 2) était à l'origine une pièce unique ; le réduit et la paroi délimitant le couloir (local 0.7) sont plus récents.

Au premier étage : le logement primitif (phase 1) comprenait le séjour (local 1.6) et la cuisine sur l'arrière (local 1.7). Le séjour se distingue par un solivage mouluré et un plancher à carreaux (**fig. 18**) ; la cloison subdivisant la pièce est récente. La cuisine est encore dotée de sa grande hotte de cheminée (**fig. 19**) ; l'escalier et le hall sont des ajouts tardifs.

La pièce (1.9) ajoutée à l'ouest (phase 2) était à l'origine probablement une pièce unique. Elle est caractérisée par un solivage mouluré (**fig. 20**). Le lambris d'appuis respecte l'aménagement du couloir ; elles ne semblent être conservées que sur la moitié des parois. L'escalier à l'extérieur avait à l'origine peut-être une autre forme : le parement arrondi du mur observé dans la cave (local 0.20) suggère un ancien escalier en vis (**fig. 21**).

Au deuxième étage : le logement, identique à celui de l'étage inférieur, était composé d'un séjour (local 2.5/2.6 et d'une cuisine (local 2.7). Le séjour se distingue par un plafond mouluré (**fig. 22**). La cuisine comporte, du côté nord, l'âtre (**fig. 23**) et du côté sud, le conduit de cheminée remontant depuis le 1<sup>er</sup> étage (le biais de la hotte est utilisé comme armoire) et un garde-manger maçonné (transformé en salle de bain) (**fig. 24**).

Le grand local (2.8/9/10) ajouté à l'ouest (phase 2) se distingue par un plafond au solivage brut (**fig. 25**) et une large fenêtre à meneau central (**fig. 10**) ; la subdivision du local en trois chambres est récente.

Dans les combles : deux chambres boisées et tapissées ont été aménagées sous la toiture.

## 2.4 Le bâtiment n° 63/65

Bâtiment aligné sur la Grand-Rue constitué à l'origine d'une suite de deux locaux (phase 1), puis agrandi vers l'ouest par l'ajout d'une pièce unique (phase 2) de même taille que le séjour à l'est. Le bâtiment transversal construit à l'extrémité occidentale, à l'origine sans doute conçu comme bâtiment indépendant, correspond probablement à une phase ultérieure de construction.

Une particularité est à relever au niveau de la façade nord du local ajouté en phase 2 (partie de façade déstabilisée, **fig. 7B et 8**). Si, au niveau du rez-de-chaussée, le mur de façade nord forme une unité avec la voûte maçonnée (la seule cave voûtée des bâtiments analysés), au niveau du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage, la façade était probablement constituée d'une fermeture légère en retrait doublée d'une galerie couverte (comme de l'autre côté de la rue). Ces galeries étaient vraisemblablement combinées avec des escaliers et desservaient les étages avant la construction de la cage d'escalier actuelle. La fermeture de cette galerie par une maçonnerie mal ancrée latéralement et l'aménagement des sanitaires dans l'épaisseur du mur sont à l'origine des problèmes statiques de la façade.

### **Le bâtiment primitif (phase 1), son agrandissement vers l'ouest (phase 2) et l'aménagement de la cage d'escalier (phase 3)**

Au niveau du rez-de-chaussée : les façades nord et est ainsi que le mur ouest de la cage d'escalier délimitent la surface du premier bâtiment (phase 1). La subdivision primitive n'est pas conservée : la cage d'escalier est un aménagement plus récent, les cloisons actuelles sont modernes.

En façade nord, deux portes semblent avoir existées à un moment donné : la porte datée sur son linteau de 1690 (**fig. 9**) et la porte aujourd'hui transformée en armoire dans l'angle nord-est du local 0.12. Pour aucune des deux portes on ne peut pour l'instant affirmer qu'elles font partie de l'état primitif de la maison.

En phase 2, une cave voûtée (locaux 0.14 à 0.17) est ajoutée à l'ouest du bâtiment primitif (**fig. 26**). L'amorce de la voûte en berceau repose sur le ressaut prévu dès l'origine dans le mur nord (au sud, aucun ressaut est visible : la voûte pourrait doubler ici une façade plus ancienne). La subdivision du local par des cloisons est plus récente.

Cette cave était accessible depuis le bâtiment primitif et éclairée par une meurtrière au nord. Une porte aménagée dans le mur ouest (cf. hall 0.18) donnait probablement accès à un escalier qui montait au 1<sup>er</sup> étage, sur la galerie postulée en façade nord (une dalle soutenant vraisemblablement cet escalier est visible dans le réduit 0.17).

Au 1<sup>er</sup> étage : le logement primitif (phase 1) est constitué du séjour (local 1.11) et de la cuisine (local 1.12).

La cuisine occupait à l'origine la surface jusqu'au limon central de la cage d'escalier. L'âtre était aménagé dans l'angle sud-est de la pièce ; à côté, centrée par rapport à la paroi, s'ouvrait la porte donnant dans le séjour (**fig. 27**).

Le séjour, une pièce unique à l'origine, possède un revêtement en bois entièrement conservé composé de plafond, boiserie et plancher à lames larges, un ensemble datable de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 28 A-E**).

En phase 2, un local (1.13/14/15) est ajouté à l'ouest. Il consistait en une pièce fermée, qui se distingue aujourd'hui par un plafond très bas, et en une galerie probablement ouverte au nord. Ici, se trouvait sans doute la nouvelle cage d'escalier du bâtiment agrandi (**fig. 29**). L'aménagement du hall 1.14 est récent.

Sous le plancher récent (lames étroites de largeur régulière) du local, sont apparus dans un sondage les remblais constitués de débris de maçonnerie couvrant la voûte maçonnée de la cave.

Le plafond de la partie « galerie » est constitué d'une chape de plâtre sur lattis. Dessous, des planches jointives non rainurées sont apparues. L'extrémité nord des planches est posée sur une solive prise dans la maçonnerie de la façade (**fig. 29B**).

Le plafond de la partie « basse » est constitué d'un solivage disposé nord-sud avec entrevous maçonnés. L'extrémité nord des solives est tenue par un din métallique qui remplace sans doute une ancienne façade située en retrait par rapport à l'actuelle. L'utilisation primitive de ce local en tant que « cave sèche » pourrait expliquer la faible hauteur de cette pièce.

Au 2<sup>e</sup> étage : le logement primitif (phase 1) est subdivisé de la même façon qu'à l'étage inférieur et comprend la cuisine (local 2.12) et le séjour (local 2.11).

Le séjour, une pièce unique à l'origine, possède un aménagement entièrement conservé comprenant le plancher en lames larges comme au 1<sup>er</sup> étage et des boiseries (**fig. 30C et D**). Bien que plus simples, celles-ci sont teintées de la même couleur gris-bleuté que celles du 1<sup>er</sup> étage. Le plafond primitif n'est pas conservé sous le lambris récent (**fig. 30B**).

En phase 2, le local 2.15/16 est aménagé (la cloison entre la cuisine 2.16 et la chambre 2.15 est récente). Le couloir 2.14 semble correspondre au reste de l'ancienne galerie en façade nord (**fig. 31**).

Dans les combles : contre le mur mitoyen subsistent les restes d'un conduit de fumée appartenant aux foyers aménagés dans la partie primitive, dans les cuisines (locaux 1.12 et 2.12) du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage (**fig. 32**).

La façade ouest du premier bâtiment et celle de son agrandissement n'apparaissent pas au niveau des combles. La paroi sud montre au moins deux états d'exhaussement. La toiture actuelle respecte déjà un état unifié comprenant aussi le bâtiment transversal à l'ouest.

L'aménagement de la cage d'escalier : la cage d'escalier a été aménagée après l'ajout de l'annexe occidentale (phase 2), lors d'une transformation du bâtiment et semble avoir été construite en deux étapes.

La partie inférieure menant au 1<sup>er</sup> étage pourrait être contemporaine des transformations de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, lors desquels la pièce d'angle (local 1.11) a reçu ses boiseries. L'aménagement du couloir 1.13 réduisant la surface du local 1.15 et l'escalier qui mène au 2<sup>e</sup> étage sont probablement plus récents et remplacent les escaliers reliant les galeries en façade nord (hypothèse à vérifier). Le palier supérieur est orné d'un médaillon en stuc (**fig. 33**).

### **Le bâtiment transversal à l'ouest**

Le corps de bâtiment transversal constituant aujourd'hui l'extrémité occidentale de la maison n<sup>o</sup> 65 semble avoir été adossée à la façade ouest des annexes des maisons n<sup>o</sup> 61 et 63/65 enfermant ainsi la petite cour sur l'arrière des maisons (chronologie relative à vérifier lors des travaux).

Le nouveau corps de bâtiment constituait dans un premier temps sans doute une maison indépendante comprenant, au-dessus du rez-de-chaussée voûté, deux étages à deux pièces (cuisine et séjour). Dans un deuxième temps (XIX<sup>e</sup> s. ?), cette maison a été reliée au reste de la maison par le percement de



portes à travers du mur mitoyen. Aux étages, quelques marches sont nécessaires pour franchir les différents niveaux entre les sols contigus.

Au rez-de-chaussée : aucune indication ne subsiste de l'ancienne subdivision de l'espace. Toutes les cloisons actuelles sont récentes. Les deux portes s'ouvrant sur la rue (celle dans l'angle nord-ouest est aujourd'hui bouchée, **fig. 34**), permettent cependant d'imaginer un ancien dispositif semblable aux autres maisons, avec un couloir traversant le rez-de-chaussée et débouchant sur les escalier qui mènent aux étages.

Au 1<sup>er</sup> étage : les cloisons séparant les locaux 1.16 (séjour), 1.17 (cuisine) et 1.18 (couloir) sont récentes. Les parois sont entièrement crépies, sans revêtement particulier (**fig. 35A**).

Sol : Dans le local sud 1.16, la moquette recouvre un plancher récent (plancher à lames étroites régulières). Dans le local nord 1.17, les catelles sont fixées sur un plancher brut de substruction qui est posé sur le solivage des caves (**fig. 35C**).

Plafond : Le plafond des locaux 1.16-17-18 est constitué d'une chape de plâtre sur lattis (**fig. 35B**). Dessous est apparu dans un sondage le solivage (orienté est-ouest) constitué de poutres en partie chanfreinées (de récupération ?) avec des entrevous maçonnés plats. Solives et entrevous portent des traces d'un badigeon blanc. Dans le local 1.16, cet ancien plafond a un aspect peu soigné et est en mauvais état. Dans le local 1.17, les entrevous sont plus soignée (en stuc rose), mais certains sont remplacés par un masticage irrégulier. Une ancienne subdivision du 1<sup>er</sup> étage devait se situer dans le prolongement du mur entre les parcelles 109/110, comme attesté au 2<sup>e</sup> étage.

Au 2<sup>e</sup> étage : la paroi de refend des locaux 2.17 (séjour) et 2.18 (cuisine) n'est pas d'origine. Les parois sont entièrement crépies, sans revêtement particulier (**fig. 36A**).

La cloison actuelle remplace une cloison qui devait se situer dans le prolongement du mur entre les parcelles 109/110. Un sondage au plafond (situé au centre du local 2.17) a permis d'observer à cet endroit une différence dans la disposition du solivage (**fig. 36B**). Cette ancienne cloison explique la distribution des fenêtres en façade ouest.

Plafond : Le plafond des locaux 2.17-18 est constitué d'une chape de plâtre sur lattis (**fig. 36B et C**). Dessous est apparu dans un sondage le solivage (orienté est-ouest) avec entrevous maçonnés. Cette structure ne semble pas avoir été prévue pour rester à vue : des striées de couleur blanche indiquent un ancien lattis pour un revêtement en stuc disparu.

Sol : Plancher récent posé directement sur les solives du 1<sup>er</sup> étage.

Dans les combles : le conduit de cheminée dans l'angle nord-ouest évacue la fumée du fourneau de cuisine du local 1.17. Il est récent et ne reprend pas un ancien aménagement. Selon le dispositif traditionnel, l'âtre devait se trouver dans la partie arrière de la maison et le séjour du côté rue.

### III Liste des éléments les plus significatifs

#### Organisation générale et façades :

- Organisation spatiale composée de quatre bâtiments, avec deux locaux à chaque étage : séjour côté rue et cuisine sur l'arrière.
- Les trois façades du côté Grand-Rue, avec leur alignement distinct les uns des autres et les trois devantures de boutique (porte, vitrine et traitement de crépi, **fig. 4 à 7**).  
*Proposition* : reconstituer la forme primitive de la vitrine du bâtiment n<sup>o</sup> 59.
- La façade du côté rue des Petites fontaines : le traitement de façade avec le socle et les chaînages d'angle imitant la pierre bosselée, ainsi que la porte datée de 1690 (**fig. 7B et 9**).  
Indices concernant l'existence d'une galerie couverte au niveau du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, entre l'axe des fenêtres de la cage d'escalier actuelle et le bâtiment transversal à l'ouest.

#### A l'intérieur du bâtiment n<sup>o</sup> 59 :

- La pièce du séjour au 1<sup>er</sup> étage, avec le solivage mouluré (local 1.1, **fig. 12**).

#### A l'intérieur du bâtiment n<sup>o</sup> 61 :

- La pièce du séjour au 1<sup>er</sup> étage, avec son solivage mouluré (local 1.6, **fig. 18**) ; l'âtre de la cuisine contiguë, avec sa grande hotte entièrement conservée (local 1.7, **fig. 19**) ; la pièce annexée à l'ouest, avec son solivage mouluré (local 1.9, **fig. 20**).
- La pièce du séjour au 2<sup>e</sup> étage, avec son solivage mouluré (local 2.5/6, **fig. 22**) ; dans la cuisine, la hotte de l'âtre de l'étage inférieur (biais servant actuellement d'armoire) avec le garde-manger maçonné (local 2.7, **fig. 24**).

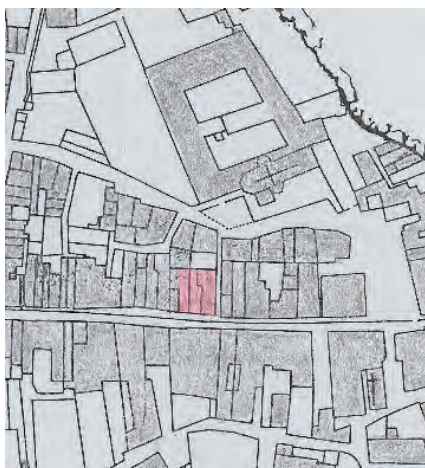
#### A l'intérieur du bâtiment n<sup>o</sup> 63/65 :

- La cave voûtée faisant partie du premier agrandissement du bâtiment (locaux 0.14 à 0.17, **fig. 26**).
- La pièce du séjour au 1<sup>er</sup> étage, avec son aménagement en bois entièrement conservé (plafond, boiserie et plancher à lames larges) datable de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (local 1.11, **fig. 28**).
- La pièce du séjour au 2<sup>e</sup> étage, avec son plancher et les boiseries conservées sur les quatre parois (local 2.12, **fig. 30**). Le plafond contemporain en bois n'existe plus.

## **IV Documentation graphique**

- Figures 1 à 3 : plans de situation
- Figures 4 à 10 : images des façades
- Figures 11 à 36 : images de l'intérieur
- Figures 37 à 40 : plans du rez-de-chaussée, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage et des combles

Crédit d'image : sauf indication contraire, bureau TERA, Sion.



**Fig. 1** Plan du bourg (extrait) daté de 1778. En rouge les parcelles analysées. Plan conservé aux Archives de l'Abbaye, copie au Service des Bâtiments SBMA (C125/2'602).



**Fig. 2** Plan topographique de Saint-Maurice (extrait). Gravure daté vers 1641, attribué à Hans Ludolf et publiée par Matthäus Merian. En rouge les parcelles analysées.



**Fig. 3** Plan des vestiges archéologiques (Tera sàrl. Sion, 2007). Les étoiles indiquent l'emplacement approximatif des vestiges repérés par le prieur Pierre Bourban, lors des travaux de canalisation en 1911.



**Fig. 4** Façade côté Grand-rue (face est) des bâtiments n° 59, 61, 63/65.



**Fig. 5 A et B** Façade côté Grand-rue.  
Devanture du bâtiment n° 59 (vue d'ensemble et détail). La porte au cadre chanfreiné était à l'origine flanquée d'une vitrine arquée (arc indiqué par des flèches au-dessus du linteau actuel). Les deux ouvertures étaient séparées par un poteau chanfreiné sur ses deux faces.



**Fig. 6** Façade côté Grand-rue.  
Devanture du bâtiment n° 61. Porte au cadre chanfreiné, surmontée d'une corniche. Vitrine avec cadre en pierre caractérisé aux angles par des pierres taillées en pyramide.



**Fig. 7 A** Façade côté Grand-rue.  
Devanture du bâtiment n° 63/65.



**Fig. 7 B** Angle Grand-rue - rue des petites fontaines (ancienne rue de l'Abbaye).



**Fig. 8** Façade du bâtiment n° 65 côté rue des petites fontaines (ancienne rue de l'Abbaye).



**Fig. 9** Façade du bâtiment n° 65 côté rue des petites fontaines. Détail de la porte datée de 1690.



**Fig. 10** Façade orientale du bâtiment n° 61, côté cour.



**Fig. 11** Bâtiment n° 59, rez-de-chaussée, local 0.5.  
Meurtrière d'une ancienne façade.



**Fig. 12** Bâtiment n° 59, 1er étage, local 1.1.  
Le séjour est la pièce la mieux conservée de l'étage: sous le faux-plafond apparaissent des solives moulurées.



**Fig. 13** Bâtiment n° 59, 1er étage, local 1.2.  
Cuisine avec reste de la hotte de cheminée au niveau du plafond.





**Fig. 14** Bâtiment n° 59, 2e étage, local 2.2.  
La paroi occidentale de la cuisine, une construction légère, coïncide ici avec l'emplacement de l'ancienne façade.



**Fig. 15** Bâtiment n° 59, 2e étage, local 2.1.  
Le solivage du plafond est posé latéralement sur une poutre de rive tenue par des consoles.



**Fig. 16** Bâtiment n° 59, combles.  
Les deux cheminées remontant depuis les cuisines du 1er et du 2e étage.



**Fig. 17** Bâtiment n° 61, rez-de-chaussée, local 0.9.  
La cloison de refend qui délimite le dépôt.



**Fig. 18A et B** Bâtiment n° 61, 1er étage, local 1.6.  
A droite: vue d'ensemble, avec le solivage mouluré et le plancher à carreaux.  
En haut: détail du plafond.



**Fig. 19** Bâtiment n° 61, 1er étage, local 1.7.  
La cuisine avec sa grande hotte de cheminée. En bas à gauche, l'ouverture de chargement d'un ancien poêle.



**Fig. 20** Bâtiment n° 61, 1er étage, local 1.9.  
La pièce ajoutée en phase 2 est dotée d'un solivage mouluré et de boiseries à mi-hauteur conservées sur deux parois.



**Fig. 21** Bâtiment n° 63/65, cave local 0.20.  
Le parement arrondi du mur pourrait correspondre au vestige d'un ancien escalier en vis desservant le bâtiment n° 63.



**Fig. 22** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.6. Séjour avec plafond mouluré.



**Fig. 23** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.7. Atre de la cuisine (aujourd'hui transformée en cage d'escalier menant aux combles).



**Fig. 24** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.7. Garde-manger maçonné de la cuisine (aujourd'hui transformé en salle de bain).



**Fig. 25** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.10.  
Partie du local ajouté en phase 2.



**Fig. 26** Bâtiment n° 63/65, rez-de-chaussée, local 0.14.  
Cave voûtée ajoutée en phase 2.



**Fig. 27 A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.12.  
Cuisine. A centre, l'ancienne porte donnant dans la pièce boisée. L'ouverture de la porte a été réduite probablement lors de la subdivision de la pièce en insérant une armoire étroite. Vue vers le sud-est.



**Fig. 27 B** Bâtiment n° 63/65, local 1.12.  
Détail de l'armoire.



**Fig. 28A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11S.  
Salle d'angle boisée, sous la moquette est conservé le plancher en lames larges. Vue vers le sud-est.



**Fig. 28B** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11S.  
Détail de l'angle sud-est. La partie inférieure de l'ancienne boiserie a été transformée en un lambris d'appuis de couleur blanc-crème par l'ajout d'une liste horizontale, la partie supérieure recouverte d'une tapisserie (plusieurs couches).



**Fig. 28C** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11S.  
Détail de la boiserie dans l'angle sud-ouest, au-dessus de l'emplacement de l'ancien poêle (remplacée par une armoire).



**Fig. 28D** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11N.  
Détail de la boiserie de la paroi nord. L'ancienne boiserie est entièrement conservée. Elle a d'abord été transformée en lambris d'appuis de couleur blanc-crème avant d'être recouverte par une toile de tapisserie (deux couches).



**Fig. 28E** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11.  
Détail de la moulure du plafond.



**Fig. 29A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.15.  
Annexe ajoutée en phase 2. A droite le local au plafond bas, à gauche l'ancienne galerie. La paroi manquante entre les deux parties a été remplacée par un din en métal. Vue vers l'est.



**Fig. 29B** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.15.  
Le plafond de la partie « galerie » (à gauche) est constitué d'une chape de plâtre sur lattis. Dessous, des planches jointives non rainurées sont apparues. Le plafond « bas » (à droite) est constitué d'un solivage aux entrevous maçonnés.



**Fig. 30A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11N.  
Salle d'angle aux boiseries simples, avec le plancher en lames larges. A droite de la fenêtre, la boiserie est conservée derrière le revêtement en pavatex. Le plafond contemporain n'existe cependant plus sous le lambris récent (cf. fig. 30B).



**Fig. 30B** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11N.  
Salle d'angle aux boiseries simples, sondage dans le plafond (angle sud-est). Sous le lambris récent est apparu un plafond en carreaux de pavatex collé sur une couche de plâtre. La hauteur du plafond ancien est indiquée par la limite de coloration gris-bleuté de la boiserie.



**Fig. 30C** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11N.  
Salle d'angle aux boiseries simples. L'ancienne boiserie est entièrement conservée. Elle a d'abord été transformée en lambris d'appuis de couleur blanc-crème avec tapisserie en papier, avant d'être recouverte par des panneaux de pavatex.



**Fig. 30D** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11S.  
Salle d'angle aux boiseries simples. L'ancienne boiserie est entièrement conservée. Elle a d'abord été transformée en lambris d'appuis de couleur blanc-crème avec tapisserie en papier, avant d'être recouverte par des panneaux de pavatex.





**Fig. 31** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.14.  
Vestige de l'ancienne galerie en façade nord, Vue vers l'est.



**Fig. 32** Bâtiment n° 63/65, combles, local 3.3.  
Vestige de l'ancienne hotte de cheminée, Vue vers le sud-est.



**Fig. 33** Bâtiment n° 63/65, local 2.13.  
Escalier menant au 2e étage. Le palier supérieur est orné d'un médaillon en stuc. Vue générale vers le nord avec détail.





**Fig. 34** Bâtiment n° 63/65, local 0.19. Porte bouchée dans l'angle nord-ouest.



**Fig. 35A** Bâtiment n° 63/65, local 1.17. Cuisine, Vue vers le nord-ouest.

**Fig. 35B** Bâtiment n° 63/65, local 1.17. Cuisine. Le plafond des locaux 1.16-17-18 est constitué d'une chape de plâtre sur lattes. Dessous est apparu le solivage (orienté est-ouest) constitué de poutres en partie chanfreinées (de récupération ?) avec des entrevous maçonnés.



**Fig. 35C** Bâtiment n° 63/65, local 1.17. Cuisine. Le sol en catelles est posé sur le solidvag du rez-de-chaussée.





**Fig. 36A** Bâtiment n° 63/65, local 2.18.  
Séjour, Vue vers l'ouest.



**Fig. 36B** Bâtiment n° 63/65, local 2.17.  
Séjour. Détail du plafond.



**Fig. 36C** Bâtiment n° 63/65, local 2.18.  
Cuisine. Détail du plafond.



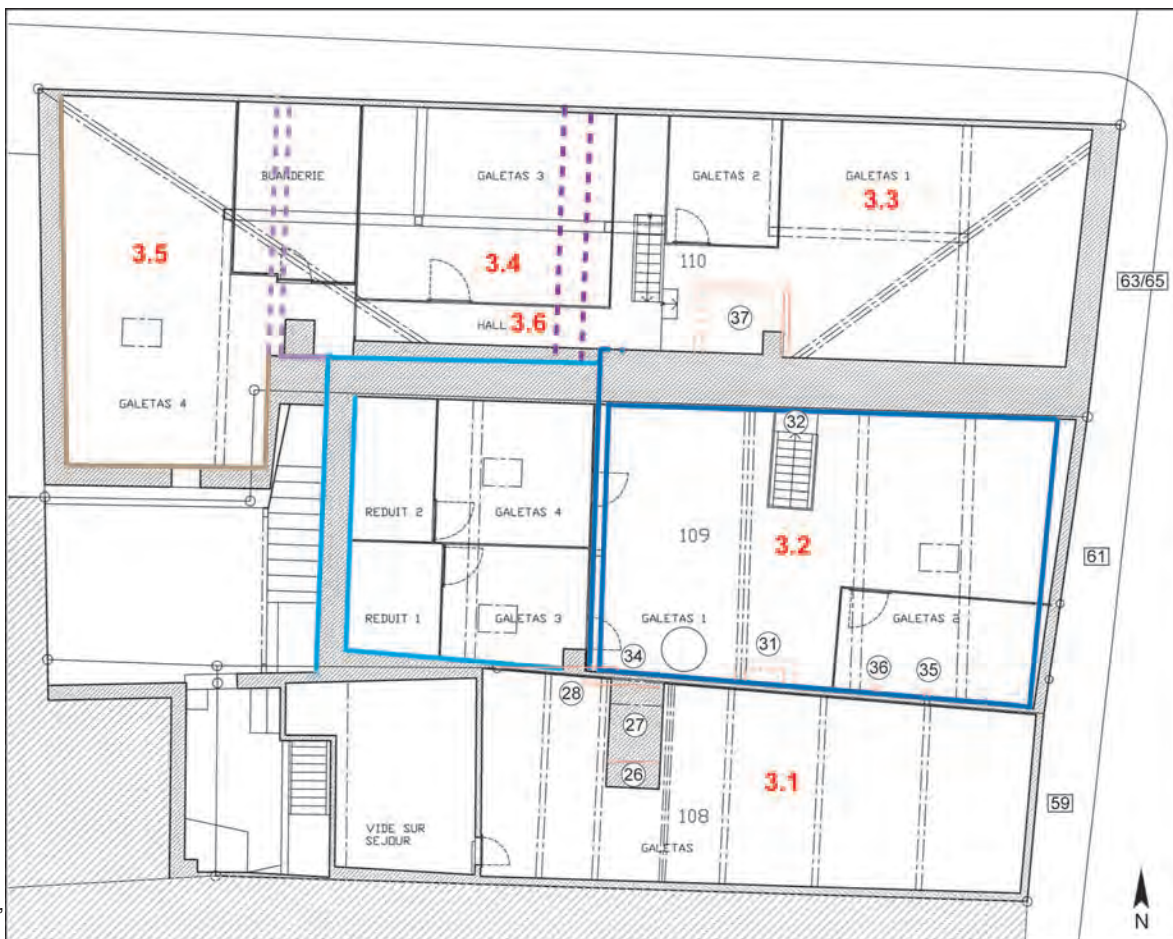
**Fig. 37**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
rez-de-chaussée.



**Fig. 38**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
1er étage.



**Fig. 39**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
2e étage.



**Fig. 40**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
combles.

## Description ponctuelle des parties significatives de la maison

état 18 avril 2011

**Remarque générale :** la numérotation des locaux et les numéros (UT) désignant certains éléments se réfèrent aux plans.

### Bâtiment Grand-Rue n° 59

#### Rez-de-chaussée

##### **Local 0.1 : hall d'entrée**

- Porte d'entrée : cadre en pierre taillée, chanfreiné, linteau en plein-cintre. Embrasure intérieure : arc surbaissé.
- Porte séparant le couloir en deux parties (0.1 et 0.3): pas d'origine, simple cadre en bois contre deux montants maçonnés.
- Sol : dallé.
- Plafond : solives nord-sud et entrevous maçonnés coffrés, enduits de plâtre.
- Paroi nord : décrochement vertical formant un montant à 1,20 m de la porte d'entrée (fig. 2662) : ancien passage vers la maison contiguë ?.

##### **Local 0.2 : commerce**

- Parois : entièrement crépies, peintures récentes.
- Vitrine : remplace une baie arquée en pierre de taille (comme la porte contiguë), dont on distingue la courbure en façade.

##### **Local 0.3 : couloir**

- Plafond : limite entre deux plafonds différents situé 65 cm à l'ouest de la porte séparant les locaux 0.1 et 0.3. Plafond ouest : solives plus espacées portant un plancher de bois ; il est délimité à l'ouest par l'épais mur à meurtrière. Plafond est : solivage serré avec entrevous maçonné qui moule la première solive du plafond oriental. La limite entre les deux plafonds coïncide avec la paroi séparant au 1<sup>er</sup> étage les locaux 1.1 et 1.2.
- sParoi nord : relief suspect sous le crépi à l'extrémité ouest (correspondent à des maçonneries d'époque différentes ?).

##### **Local 0.4 : dépôt**

- Plafond : solives et planches ; probablement le même que celui du couloir 0.3. Le dernier entrevous maçonné à l'est comporte le négatif d'un mur nord-sud disparu (fig. 2650).
- Paroi ouest : en briques et mortier, appuyée contre les parois nord et sud. Comporte une ouverture traversante (37 x 55 cm) juste sous la solive du plafond, en partie bouchée, le bouchon laissant un espace pour une ampoule (fig. 2645).
- Paroi nord : reliefs suspects sous le crépi matérialisant peut-être des maçonneries d'époques différentes. Extrémité orientale réparée à l'aide d'une maçonnerie de briques sur une longueur de 1,20 m et une hauteur de 1,00 m : emplacement d'un poêle, dont le conduit de fumée traversait le plafond (trou bouché avec du ciment).

#### UT20- maçonnerie

Base maçonnée, au sol, de forme quadrangulaire, dans l'angle sud-ouest, de 20 cm de hauteur et une surface de 48 x 60 cm. Appuyée contre la paroi ouest. Fonction inconnue.

### UT21-porte

Percée dans la paroi nord, montants montés avec une maçonnerie de briques et rhabillés de stuc rose.

### **Local 0.5 : cave**

- Plafond : solives nord - sud soutenant le plancher, probablement le même que le plafond du couloir. Solives d'origine dans les parois sud et englobé par le mur du couloir.
- Paroi ouest : reprise du mur au-dessus de la meurtrière UT22 ? A l'extrémité sud de la paroi : ouverture quadrangulaire percée dans la partie haute du mur, à la hauteur des solives du plafond ; montant sud en briques ; fonction inconnue.
- Paroi sud : parement peu soigné, avec probables limites de maçonneries (doublage de la partie inférieure sur 1,00 m de hauteur). Bute contre le parement de la paroi ouest.

### UT22- meurtrière

Ouverture évasée vers l'ouest dans la paroi ouest (dimensions coté est : 18 x 63 cm). Aménagée d'origine dans le mur, face extérieure bouchée.

### UT23- porte

Dans la paroi nord. Probablement d'origine dans la paroi (linteau moulé par la maçonnerie du mur), cadre en poutres et linteau composé de 2 planches superposées du côté intérieur du local.

### **Local 0.6 : réduit**

Sous une petite cour intérieure 1.5. Hauteur de plafond env. 2,00 m. Porte d'accès depuis le palier de l'escalier : hauteur 98 cm.

- Plafond : dalle de pierre sur dînes en fer et béton armé.
- Paroi ouest : en parpaings de ciment
- Parois nord et sud : en maçonnerie avec des restes de crépis rosés (fig. 0\_6\_1).
- Paroi nord : prolongement de la paroi nord du couloir.
- Paroi est : maçonnerie de briques englobant les extrémités des marches de l'escalier (reprise ?).

## **1<sup>er</sup> étage**

### **Local 1.1 : séjour 1<sup>er</sup> étage**

Revêtements modernes abîmés (fig. 2707)

- Plafond : faux-plafond de plâtre et lattis sur solivage nord-sud. Solives moulurées (type salon 1.9).
- Paroi sud : sous la tapisserie, le crépi montre des traces de couleurs (ancienne façade peinte ?).
- Paroi ouest : trou dans le mur indique l'emplacement d'un ancien poêle (évacuation de la fumée et chargement depuis la cuisine voisine).
- Porte : linteau avec corniche moulurée.

### **Local 1.2 : cuisine 1<sup>er</sup> étage**

- Plafond : boiserie moderne, au-dessus de l'angle nord-est, le négatif de l'ancienne hotte de cheminée UT27 (fig. 2698).

- Paroi est : d'épaisseur variable (plus large en bas) ; trou du tuyau de poêle du local 1.1 attenant.
- Paroi nord : arrachement d'un ancien mur UT28 (= angle de la maison voisine ?).
- Porte vers le séjour 1.1 : ancien montant de bois encore visible du côté sud, indiquant une reprise.

### UT27 cheminée

Contre la paroi nord (près de l'angle nord-est) subsiste le négatif de la hotte dans le plafond. Cette hotte continue au 2<sup>e</sup> étage derrière l'âtre UT26. Dans les combles, le conduit est toujours présent : section rectangulaire (150 x 105 cm) doublé par le conduit de la cheminée UT26 (fig. 2749).

### UT28 ancien angle de façade du bâtiment 61

Dans la paroi nord de la cuisine 1.2., décrochement vertical de 10 – 15 cm de profondeur à 1.00 m de la porte du couloir 1.4. Situé à la hauteur de la façade ouest primitive du bâtiment n° 61. Interprétation : extrémité ouest arrachée de la façade sud primitive du bâtiment n° 61 ?

### **Local 1.3 : chambre 1<sup>er</sup> étage**

Revêtements récents.

- Plafond : deux factures différentes : en boiserie moderne peinte (à l'est) et en plâtre (à l'ouest) ; séparés par la limite UT25 (fig. 2704).

### UT25 négatif de paroi ?

Limite délimitant deux types de plafonds et de planchers dans la même chambre ; correspond à une paroi à l'étage (entre 2.2. et 2.4). Un poteau de bois est disposé sur cette ligne : soutien d'un sommier ? La limite coïncide aussi avec un infléchissement vers le sud de la paroi nord du local.

### **Local 1.4 : hall 1<sup>er</sup> étage**

Plafond, sol et parois sud et nord montrent le prolongement de la limite observée dans la chambre 1.3 (fig. 1\_4\_1).

- Plafond différence de hauteur de part et d'autre de la limite, facture identique à la chambre 1.3.

- Sol : en dalles à l'ouest, en ciment à l'est.

- Paroi nord : renflements suspects sous le crépi : maçonneries d'époques différentes ?

### **Local 1.5 : cour (fig. 2688)**

- Paroi nord et sud : restes d'éléments en bois pris dans la maçonnerie. Vestiges de porte (fig. 2687, parois sud), ou de fenêtre (UT24), ou d'une construction en colombage ?

### UT24 fenêtre ou porte ou niche

Paroi nord, au-dessus du palier : le montant ouest et un linteau de bois délimitent une ouverture de 60 x 100 cm min., dont le linteau est situé 10 cm sous les solives du plafond du 1<sup>er</sup> étage (fig. 2689).

## 2<sup>e</sup> étage

### **Local 2.1 : chambre 2<sup>e</sup> étage**

Revêtements modernes (très abîmés) des plafonds, sol et parois encore en place.

- Plafond : sommiers ou solives le long des parois nord et sud, soutenus par un corbeau de bois sculpté dans chacune des parois, situés à env. 2,40 m de la paroi ouest.

- Paroi ouest : trou de tuyau de poêle vers la cheminée UT26 de la cuisine 2.2. Un autre trou carré dans la partie basse de la paroi, à l'extrémité nord : vers la hotte de la cheminée UT27 du 1<sup>er</sup> étage ? (fig. 2717)

### **Local 2.2 : cuisine 2<sup>e</sup> étage**

- Plafond : faux-plafond de plâtre et lattis plus bas que le dessous des sommiers de la chambre 2.1. Sommier nord - sud cintré vers le bas, en saillie de 5 – 10 cm sur le faux-plafond, situé dans l'axe de la façade ouest d'origine du bt61.

Trou rectangulaire bouché sommairement d'une planche en bois aggloméré, dans l'angle nord – est : négatif d'une hotte de cheminée UT26.

- Paroi est : renflement en saillie près de l'angle nord – est : reste du montant de l'âtre.

- Paroi nord : relief sous crépi qui pourrait être le reste du montant ouest de l'âtre.

- Paroi ouest : boiserie avec fenêtre et porte, galandage à son extrémité sud.



### UT26 cheminée

Adossée à l'origine à la paroi nord (aujourd'hui disparue). Subsiste le négatif de la hotte dans le plafond et le montant est en relief sous le crépi de la paroi est de la cuisine. L'arrachement du montant ouest probablement visible sous le crépi de la paroi nord.

La paroi nord de la cuisine est constituée de la hotte de la cheminée UT27 de la cuisine du 1<sup>er</sup> étage. Dans les combles (fig. 2749), le conduit de cheminée (dimensions dans sa partie la plus large : 50 x 105 cm) est adossé à celui de la cheminée UT27 (la cheminée UT26 probablement postérieure à la cheminée UT27). On ignore si l'intérieur est réuni en un seul conduit.

### **Local 2.3 : réduit 2<sup>e</sup> étage**

Sans revêtements modernes. Paraît ajouté après-coup dans la cuisine.

- Plafond : solives est – ouest et entrevous maçonnés
- Paroi nord : 3 phases repérables (fig. 2764). 1<sup>e</sup> phase : arrachement de l'angle du bât. 61 (phase 1) ?. 2<sup>e</sup> phase : maçonnerie qui, dans sa partie inférieure, s'appuie contre cet arrachement. 3<sup>e</sup> phase : partie supérieure de la paroi, en léger porte-à-faux sur la 2<sup>e</sup> phase.
- Paroi sud : maçonnerie construite en coffrage de planches disposées horizontalement ; appuyée contre la paroi de la hotte UT27 à l'extrémité est (paroi ajoutée postérieurement ?).
- Paroi ouest : légère, de 10 cm d'épaisseur ; liée à la paroi sud ; comprend dès l'origine la porte UT29.

### UT29 porte

Paroi ouest. D'origine dans cette paroi. Dimensions : 77 x 167 cm. Montant sud : piquet à section ronde (Ø 6 cm), moulé dans la maçonnerie de la paroi. Montant nord : poutre avec feuillure et un gond du côté de la salle 2.4. Linteau disparu. Boiseries de la salle 2.4 laisse une ouverture trop haute pour cette porte (fig. 2734).

### **Local 2.4 : séjour 2<sup>e</sup> étage**

Entièrement boisé à l'époque moderne, sous toit (fig. 2742).

- Paroi est : boiseries avec porte et fenêtre pour accès et éclairage de la cuisine.
- Paroi ouest : en bois ? ou galandage boisé ?

## **Combles**

### **Local 3.1 : combles**

- Conduits de cheminées UT26 et UT27 accolés (fig. 2748).
- Charpente : structure différente de part et d'autre du faîte, plus récente à l'ouest qu'à l'est, entretoises plus larges à l'ouest qu'à l'est et solives plus petites à l'est.
- Sol : différent de part et d'autre de la limite fixée par la poutre faîtière : plancher sur solives à l'est, solives et entrevous maçonnés à l'ouest.
- Paroi nord (en partie non accessible en raison du risque d'écroulement du sol) : maçonnerie arrachée UT28 visible sur une hauteur de 80 cm depuis le sol. Nombreux indices de maçonneries d'époques différentes, trous d'encastrement de poutre bouchés, qui ne correspondent pas à ceux qui sont visibles dans la paroi sud (fig. 2753).
- Paroi sud : éléments de charpente pris dans la maçonnerie du mur qui ne correspondent pas à la charpente actuelle, ni à ce qui se passe dans la paroi nord. Construite d'un seul tenant, sans reprises. Mortier qui paraît être le même que celui de la paroi sud du local 0.5 (non vérifié) (fig. 2759).

## Bâtiment Grand-Rue n° 61

### Rez-de-chaussée

#### **Local 0.7 : hall d'entrée et couloir**

- Plafond en plâtre sur lattis, fixé sur châssis de planches à l'ouest, lui-même fixé au plafond maçonné peint en blanc. Il n'est pas horizontal : il penche vers l'est.
- Sol : en béton du côté est, et en pierre du côté ouest.
- Arc surbaissé au franchissement de l'ancienne façade ouest (UT7): porte d'origine ou percée ? (tout est crépi)
- Paroi sud : façade nord du bâtiment n°59, sans ouverture. Au contraire de ce qui est visible sur le plan, elle est rectiligne de l'arc UT7 jusqu'à la porte d'entrée est, puis elle s'infléchit légèrement vers le sud à 1,60 m à l'ouest de l'arc.
- Paroi nord : plusieurs époques. A la hauteur du local 0.8 : galandage qui remplace probablement le prolongement est de la paroi sud du local 0.9. La relation chronologique entre le plafond et le galandage est impossible à voir à cause de tuyaux. Ancienne porte (UT5) dans la paroi sud du local 0.9.

#### UT5 porte

Dans la paroi qui sépare le couloir 0.7 du local 0.8 – 0.9. En grande partie démolie. En plusieurs phases :

1. Montant ouest : madrier percé dans la paroi, avec une poutre servant de linteau sous la poutre sommier et sur le montant.
2. La porte est rétrécie avec l'ajout d'une deuxième poutre contre la première. L'espace entre les deux est bouché avec une plaque en terre cuite.
3. La porte est remplacée : le sommet du montant apparaît sous le chambranle.
4. La porte actuelle contemporaine de la paroi nord du couloir.

#### UT6 conduit de cheminée

Dans la paroi sud, en terre cuite et en maçonnerie, percée dans le plafond en bois. Traces rubéfiées sur le crépi de la paroi du poêle situé approximativement au-dessous.

#### UT7 arc

Peut-être une ancienne porte ?

#### **Local 0.8 : commerce**

- Plafond : plâtre sur lattis, avec un sommier couvert de plâtre est-ouest.
- Paroi ouest : galandage de brique et de plâtre. La porte remplace la porte cachée qui empiète sur le local 0.9.

#### **Local 0.9 : dépôt**

- Plafond : plâtre sur lattis.
- Sol : plancher excepté à l'ouest où c'est une chape en béton (= limite d'une ancienne cloison).
- Paroi est : au moins deux supports d'étagère au niveau de l'armoire UT2.
- Paroi sud : traces de clous d'une paroi en bois qui devaient répondre aux supports de l'armoire UT2.
- Paroi nord : présence d'un corbeau (fonction ?).

Une planche nord-sud n'est pas prise dans la maçonnerie des murs nord et sud, mais sur les montants de la porte entre les locaux 0.8 et 0.9 : quelle utilité ?

#### UT2 armoire

Dans l'angle sud-est.

#### UT3 fenêtre

Dans la paroi ouest, petite fenêtre carrée (55 x 55 cm) traversante avec la vitre côté est. Elle est percée avec le linteau à hauteur du plafond.

#### UT4 porte

Dans la paroi sud, elle est d'origine. Le cadre en bois et le seuil en béton sont actuels.

#### **Local 0.10 : cave**

Plafond : entrevous maçonnés avec des solives qui percent les maçonneries est et ouest. Un sommier contemporain du réduit traverse la cave en diagonale nord-est – sud-ouest.

#### UT8 porte

Dans la paroi sud, porte percée avec un chambranle (linteau et montants) en bois.

#### UT10 fenêtre

D'origine dans la paroi ouest, avec un linteau arqué. Le cadre extérieur a été rénové postérieurement avec du stuc rose (30 x 57 cm).

#### UT11 fenêtre

Impossible de voir la chronologie avec le mur : Rhabillage du cadre extérieur postérieur avec le stuc rose, puis rétrécissement par le haut en remplaçant le linteau par un linteau ébrasé en ciment côté extérieur (25 x 56 cm).

#### **Local 0.11 : hall d'entrée**

Peut-être escalier d'origine de la façade ?

### **1<sup>er</sup> étage**

#### **Local 1.6 nord et sud : chambre**

Chambre unique (unité du parquet et du plafond) subdivisée par une boiserie plus récente.

- Plafond : solives moulurées chanfreinées, soutenant un plafond de planches. Peint en blanc.
- Sol : parquet en bois en damier.
- Paroi ouest : derrière l'armoire constitué par un galandage léger de plâtre et bois (=emplacement de l'ancienne porte ?).

#### **Local 1.7 : cuisine**

- Plafond : en plâtre peint, à part le sommier est-ouest.
- Paroi nord : galandage de plâtre et de bois. La cage d'escalier en bois.
- Paroi est : trou de chargement du poêle.
- Paroi sud : âtre UT31 ; manteau de cheminée perturbé par un conduit disparu, dont il reste la trace de fumée.

#### UT31 cheminée

Hotte entièrement conservée. Le manteau est renforcé par deux rondins recouverts de suie.

#### **Local 1.8 : hall**

Le passage arqué correspond à une ouverture sans doute percée à travers l'ancienne façade ouest.

#### **Local 1.9 : séjour**

- Plafond : solives moulurées à chanfreins carrés. Les deux poutres nord et sud contre les parois n'ont pas de moulures, juste des chanfreins. Entrevous de plâtre peint. Du côté est, les poutres percent le mur (du côté ouest pas visible).
- Sol : plancher

- Paroi nord : ancienne boiserie mi-haute (hauteur 80 cm) de haut peintes plusieurs fois, moulurées puis recouvertes de tapisseries (au moins quatre couches). Les dates les plus récentes trouvées sur les journaux derrière les tapisseries datent de 1928.

- Paroi ouest : épaisseur 70 cm. Façade actuelle avec une fenêtre à contrecœur et une porte-fenêtre plus étroite pour accéder à une cour (palier situé 30 cm, la terrasse 1.10 90 cm plus haut que le sol du local). Chronologie de la fenêtre et de la porte pas visible (percées ?).

- Paroi sud : s'infléchit légèrement vers le sud à 1 m de la paroi est. A cet endroit apparaît un montant de stuc rose (UT30). Derrière la tapisserie (toile) un crépi au mortier. L'armoire a des supports d'étagère en plâtre. Les gonds de l'armoire, de la porte nord et de la porte et de la fenêtre sont en ferrures travaillées (XVIII<sup>e</sup> siècle ?).

-Paroi est : ancienne façade d'un premier bâtiment avec une ancienne( ?) fenêtre. Ancienne boiserie mi-haute (hauteur 80 cm) ; au-dessus revêtement en plâtre et tapisserie (plusieurs couches). Dans l'angle nord, emplacement d'un ancien poêle -est contre la paroi est et une évacuation par un trou dans le mur contigu à la cuisine.

UT30 montant en stuc rose tournant vers l'est

Montant visible sur une hauteur de 18 cm (il apparaît au sommet de la paroi, là où le crépi manque). La limite supérieur se situe 1 m au-dessus du socle boisé, la base semble descendre en dessous de la boiserie.

### **Local 1.10 : cour intérieure**

Rien à signaler.

## **2<sup>e</sup> étage**

### **Locaux 2. 5 et 2.6 : chambre subdivisée en deux**

Une seule chambre au départ séparée en deux par un galandage en plâtre et bois côté 2.5 appliqué contre une ancienne boiserie du côté 2.6. La plancher et le plafond forment une unité entre les deux pièces.

- Plafond : dans la chambre 2.6, peinture bleue sur les solives chanfreinées non moulurées. Le linteau qui sépare les deux chambres est identique à 1.9, avec la corniche.

- Paroi ouest de 2.6 : boisée, il reste une sablière moulurée au bas et au haut de la paroi. Trou de poêle.

- Paroi nord : mur mitoyen en maçonnerie.

### **Local 2.7 : cuisine, coin à manger**

- Plafond : solives non moulurées à entrevous maçonnés qui forment des caissons, peintes en blanc. Un des sommiers nord-sud est dans le vide, il semble qu'il manque un pied. Elle existe peut-être pour soutenir d'autres poutres du plafond qui ont été sciées pour installer l'escalier.

- Sol en briques

- paroi ouest : porte qui donnait sur l'ancienne façade, avec un seuil en dalle non taillée mais qui n'a pas l'air prise dans la maçonnerie des montants. Au-dessus de l'escalier, on voit des traces de l'ancien escalier sur le mur et un trou bouché dans le plafond.

- Escalier dans l'angle nord-est qui va dans les combles, aménagé dans l'ancienne hotte (UT32).

- Dans l'angle sud-est, la hotte de cheminée UT31 couvrant l'âtre du 1<sup>er</sup> étage.

UT32 hotte de cheminée

Le manteau conservée sur 40 cm de hauteur (dimensions 1,30 x 1,85 m).

### **Local 2.7 : bain – ancien garde-manger maçonné**

Postérieur à UT31.

- Plafond orienté perpendiculairement à celui de la cuisine 2.7 mais avec la même technique.

- Sol en plancher de bois.

- Paroi nord : meurtrière d'aération donnant à l'origine vers l'extérieur ?

- Paroi ouest : supports d'étagère.

### **Locaux 2.8, 2.9 et 2.10 : chambres et hall**

Le hall 2.8 et la chambre 2.10 forment une unité de plafond, avec des solives non moulurées est-ouest à entrevous maçonnés coffrés.

Le hall 2.8 et la chambre 2.9 forment une unité de plancher en bois ancien.

Chambre 2.9 : faux plafond en lattis et plâtre, a subi un dégât des eaux.

Le mur qui fait la séparation avec 2.10 est en galandage.

La paroi à l'est est en bois et plâtre.

La chambre 2.10 : plancher en bois moderne.

Les parois crépies. La paroi sud a la même inflexion que celle notée en 1.9.

La paroi est à deux gonds pour le porte pris dans le crépi au moins avant l'installation du cadre actuel de la porte.

#### UT33 fenêtre

Petite fenêtre percée à battue extérieure.

### **Combles**

#### **Local 3.2 : combles**

- Paroi nord : l'accès se fait par la hotte UT32, dont il reste des éléments des montants recouverts de suie. Du côté ouest, on voit les restes du pignon antérieur en dalles, et du côté est, des traces de maçonnerie inclinée qui indique l'ancien toit. La charpente actuelle est implantée au-dessus de l'ancien pignon et le conduit de la cheminée est postérieur à l'ancien pignon.

- La partie ouest des combles est occupée par deux petites chambres boisées et tapissées. La paroi ouest est appuyée sur la paroi nord et liée à la paroi sud au niveau des combles.

- Paroi sud : on y voit les restes du conduit UT31. La paroi est liée à la paroi est. Les pignons de la paroi nord ne semblent pas avoir de pendants sur la paroi sud. Une étrange maçonnerie est posée contre la paroi (UT34). Deux (?) meurtrières s'ouvrent en paroi sud (UT35 et UT36).

- Paroi est : en maçonnerie, moule l'extrémité est de la paroi en bois du galetas.

#### UT34 maçonnerie

Près de la paroi des petites chambres, maçonnerie en saillie grossièrement crépie. Elle ne semble pas arrachée, à peu près parementée, avec des poutres horizontales prises en maçonnerie, avec le même crépi que la paroi sud des combles, en une seule fois : interprétation ?

#### UT35 meurtrière

Embrasure : 27 x 40 cm, à 110 cm au-dessus du niveau de marche.

#### UT36 meurtrière ou trou de poutre

Embrasure : 20 x 29 cm, à 1,80 m au-dessus du niveau de marche.

## Bâtiment Grand-Rue n° 63/65

### Rez-de-chaussée

#### **Local 0.12 ouest : dépôt**

- Plafond : dine métallique nord-sud.
- Paroi ouest : galandage ?
- Paroi est : en tôle plâtre, insignifiante.

#### **Local 0.12 est : commerce**

- Plafond : dine recouverte de plâtre.
- Paroi nord : niche UT1

#### UT1 niche

Peut-être une ancienne porte. A l'ouest, support d'étagère en plâtre et bois, avec un linteau arqué.

#### **Local 0.13 : hall d'entrée**

Local entièrement crépi et peint. Sol dallé.

Le réduit a un plafond constitué de solives et d'entrevous maçonnés.

#### UT19 armoire

Armoire sous l'escalier, de 120 cm de haut plus le seuil à 20 cm au-dessus du sol. Restes d'un support d'étagère en plâtre.

#### **Local 0.14 : hall**

Voûte de 0.14 à 0.17.

La paroi à l'est est crépie de stuc rose, appuyée par le doublage pour soutenir la voûte (antérieure). La chronologie n'est pas claire. La dalle en mortier est inégale.

#### UT18 porte

On distingue trois phases :

1. Antérieurement à la voûte, il reste le montant nord parementé en maçonnerie saillante, de 10 cm sur la paroi, observable sur environ 1 m de haut.
2. Cadre en pierre de Saint-Triphon taillée dont il reste tout le montant sud et le seuil composé de deux dalles taillées de la même pierre. La chronologie avec la voûte est inconnue, mais elle est antérieure à la cave 0.15 qui s'appuie dessus. A cet endroit, le plafond de la voûte est remplacé par le plafond moderne de béton et de tubes en fer (tuyauterie moderne).
3. Porte actuelle : montant en maçonnerie appuyé sur le montant de la phase 1. Largeur : 25 cm, épaisseur : 15 cm. Gonds ?

#### **Local 0.15 : cave**

Le parement est n'est pas soigné, les parements est et sud sont probablement liés.

#### **Local 0.16 : cave**

La paroi à l'est est postérieure à la voûte, qui est postérieure à la paroi sud. Celle-ci est très probablement liée à la paroi est. La paroi nord a été doublée sur une douzaine de centimètres pour soutenir la voûte.

#### **Local 0.17 : réduit**

La voûte est perturbée par un tuyau en PVC des égouts des WC du deuxième étage, il y a eu une reparation. Une dalle a été posée en diagonale, avec un pendage ouest (pour soutenir des anciens escaliers ?).

### **Local 0.18 : hall**

Terre battue au sol.

Traces d'une porte bouchée sur la paroi est ?

#### UT16 porte

Dans la paroi est, porte percée.

#### UT17 porte

Cadre en pierre retaillée de l'intérieur ? Deux montants de l'embrasure intérieure ont été repris avec le ciment. Percé ?

### **Local 0.19 : cave**

Plafond : solive et maçonnerie réparée par une maçonnerie en béton armé de tuyaux en fer et autres.

#### UT14 porte

Porte bouchée sur la paroi nord à embrasure intérieure, peut-être d'origine (le crépi empêche de voir). Le cadre est en pierre taillée de Saint-Triphon. Il reste un gond du battant dans le montant ouest du côté intérieur. Le seuil est situé à 25 cm au-dessus du sol de la cave (linteau à hauteur du plafond).

#### UT15 banquette

Banquette arasée à 25 cm du sol, saillante par rapport à la paroi, une face parementée (48x20 cm).

### **Local 0.20 : cave**

- Plafond : solives et entrevous maçonnés coffrés (deux couches de crépi).

- Paroi sud : entièrement crépie. A la base, une maçonnerie arasée de 50 cm d'épaisseur (hauteur 33 cm de haut). La relation chronologique entre les murs est, sud et ouest est impossible à voir à cause du crépi.

#### UT12 fenêtre

Fenêtre à embrasure interne, probablement percée dans la paroi ouest, avec deux dispositifs de fermeture.

#### UT13 maçonnerie

Maçonnerie arrondie ; peut-être paroi extérieure d'un escalier en colimaçon primitif ?

## **1<sup>er</sup> étage**

### **Local 1.11 nord et sud : chambre et séjour**

Pièce unique subdivisée par la suite.

- Plafond : boisé avec des croisillons moulurés (peinture blanc crème récente).

- Sol : plancher en larges planches de bois.

- Parois de la pièce unique : boiseries moulurées contre les parois et dans les contrecœurs des fenêtres (peinture blanc crème récente). Du côté ouest, la boiserie respecte la présence d'un poêle : le bas de la paroi est noirci, présence d'un trou pour le tuyau du poêle.

- Galandage de subdivision : boiserie basse et tapisserie. Les deux portes vers la cuisine et la porte de la cloison ont la même corniche moulurée que les portes du local 1.9. Le galandage de subdivision et la boiserie du local 1.9 ont probablement été aménagés en même temps. La porte occidentale du local 1.11S remplace une porte légèrement plus grande appartenant au dispositif de la pièce unique.

### **Local 1.12 : cuisine**

Paroi est : placard étroit réduisant l'ouverture primitive de la porte.

Le reste de la pièce récent.

### **Local 1.13 : palier**

Revêtement récent, rien à signaler.

**Local 1.14 : hall**

Plafond : situé 40 cm plus bas que dans la cage d'escalier (hauteur du couloir 1,85 m).

**Local 1.15 : chambre**

- Deux hauteurs différentes de plafond : l'une à 1,76 m, l'autre à 2,06 m. Les solives du plafond bas sont reprises au nord par un din en fer qui remplace une ancienne paroi.

**Local 1.16 : séjour**

Plafond : de plâtre sur lattis. Dessous est apparu dans un sondage le solivage (orienté est-ouest) constitué de poutres en partie chanfreinées (de récupération ?) avec des entrevous maçonnés plats. Solives et entrevous portent des traces d'un badigeon blanc.

Cloison du couloir : paroi légère récente.

Sol : la moquette recouvre un plancher récent (plancher à lames étroites régulières).

**Local 1.17 : cuisine**

Plafond : idem local 1.16.

Sol : carrelage sur un plancher de bois. Les catelles sont fixées sur un plancher brut de substruction qui est posé sur le solivage des caves

Paroi nord : recouverte de bois et de tapisserie peinte.

Cloison entre les locaux 1.16/17 : paroi légère récente.

**Local 1.18 : WC – douche**

Un ressaut dans le plafond marque l'ancienne façade.

**2<sup>e</sup> étage**

**Local 2.11 nord / sud : chambre et séjour**

Chambre unique subdivisée par la suite. Au plafond, dans les deux pièces un lambris récent.

Sol : vieux plancher de larges planches (caché en 2.11 sud par du lino).

Parois : boiseries des parois nord et sud recouvertes par une tapisserie. Un poêle devait exister contre la paroi ouest (comme dans la pièce au 1<sup>er</sup> étage).

**Local 2.12 : cuisine**

Rien à signaler, si ce n'est la différence de palier de 25 cm identique aux pièces au 1<sup>er</sup> étage.

**Local 2.13 : palier**

Médaille en stuc au plafond.

Les parois en bois de la cage d'escalier qui monte aux combles sont doublées de maçonnerie.

**Local 2.14 : couloir**

Rien à signaler

**Local 2.15 : chambre**

La paroi nord et ouest est : galandage léger. La fenêtre dans la paroi nord donnait dans un premier temps peut-être sur une galerie.

**Local 2.16 : cuisine**

Aucun indice dans le sol qui expliquerait les différences de niveau du plafond à l'étage inférieur.

Les WC et la douche, aménagés dans la façade, ont réduit l'épaisseur du mur à 10 cm.



### **Local 2.17 : chambre**

- Plafond : constitué d'une chape de plâtre sur lattis. Dessous est apparu dans un sondage le solivage (orienté est-ouest) avec entrevous maçonnés. Cette structure ne semble pas avoir été prévue pour rester à vue : des striées de couleur blanche indiquent un ancien lattis pour un revêtement en stuc disparu.
- Paroi ouest : deux fenêtres dont une, plus étroite, a un contrecœur.
- Sol : Plancher récent posé directement sur les solives du 1<sup>er</sup> étage.

### **Local 2.18 : séjour**

- Sol : situé 25 cm plus haut que celui de la cuisine ; le plafond par contre à la même hauteur.
- Plafond : idem local 2.17.

## **Combles**

### **Local 3.3 : combles**

Sur la paroi nord : cheminée (UT37).

La paroi nord est peut-être liée avec la paroi est (pas visible).

La paroi sud semble appuyée contre la paroi est.

#### UT37 cheminée

Hotte de cheminée en brique dont il reste le montant est et la suie sur le mur sud. Cette suie recouvre le crépi du premier pignon. Elle correspond à l'âtre qui devait être situé dans la salle de bain 2.12. La maçonnerie de la hotte à l'air d'être prise dans la maçonnerie du pignon 2.

### **Local 3.4 : combles**

Le tirant nord-sud, scié pour permettre le passage dans le couloir, était auparavant ancré dans la paroi nord et dans la paroi sud où le trou est bouché.

### **Local 3.5 : combles**

Mur sud : liaison avec les murs est et ouest non visibles.

Dans l'angle nord-ouest, le conduit de cheminée montant depuis la cuisine du premier étage.

### **Local 3.6 : couloir**

Paroi sud : ancien pignon dont on voit les deux pans est et ouest. Sous la limite, le mur est crépi, mais pas au-dessus. Elle pourrait correspondre à la façade ouest actuelle de la maison centrale (61) ou à la façade ouest du bâtiment 65 qui sépare les caves 0.15, 0.16 et 0.17.

Un deuxième pignon parallèle au premier (environ 2 m au-dessus de premier) correspond au pignon de la maison 61. Il semble couvrir le pignon du bâtiment 65.

Un troisième pignon (maçonnerie avec des tuiles posées à plat) soutient le toit actuel.



**Fig. 1** Plan du bourg (extrait) daté de 1778. En rouge les parcelles analysées. Plan conservé aux Archives de l'Abbaye, copie au Service des Bâtiments SBMA (C125/2'602).



**Fig. 2** Plan topographique de Saint-Maurice (extrait). Gravure daté vers 1641, attribué à Hans Ludloff et publiée par Matthäus Merian. En rouge les parcelles analysées.



**Fig. 3** Plan des vestiges archéologiques (Tera sàrl. Sion, 2007). Les étoiles indiquent l'emplacement approximatif des vestiges repérés par le prieur Pierre Bourban, lors des travaux de canalisation en 1911.



**Fig. 4** Façade côté Grand-rue (face est) des bâtiments n° 59, 61, 63/65.



**Fig. 5 A et B** Façade côté Grand-rue.  
Devanture du bâtiment n° 59 (vue d'ensemble et détail). La porte au cadre chanfreiné était à l'origine flanquée d'une vitrine arquée (arc indiqué par des flèches au-dessus du linteau actuel). Les deux ouvertures étaient séparées par un poteau chanfreiné sur ses deux faces.



**Fig. 6** Façade côté Grand-rue.  
Devanture du bâtiment n° 61. Porte au cadre chanfreiné, surmontée d'une corniche. Vitrine avec cadre en pierre caractérisé aux angles par des pierres taillées en pyramide.



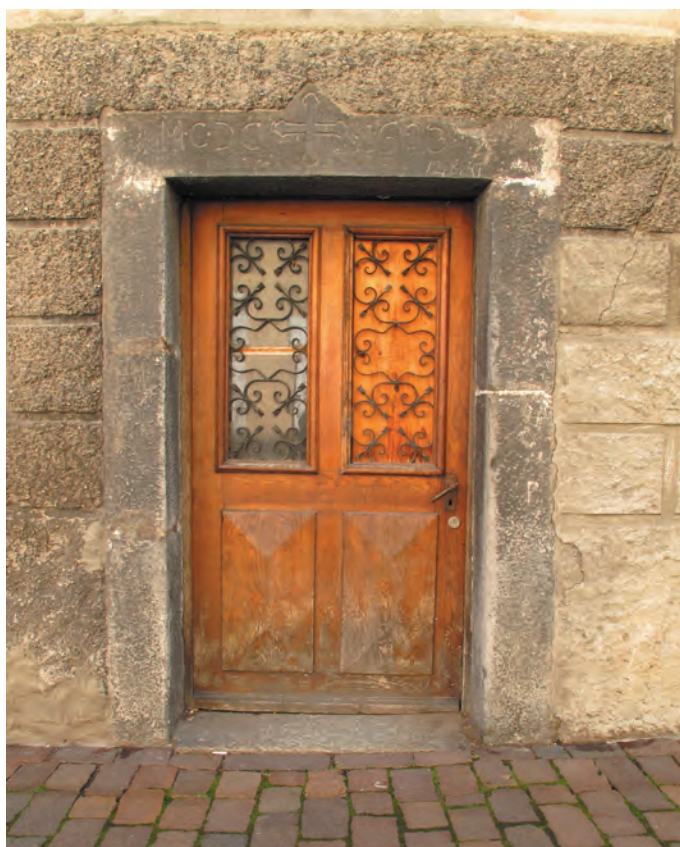
**Fig. 7 A** Façade côté Grand-rue.  
Devanture du bâtiment n° 63/65.



**Fig. 7 B** Angle Grand-rue - rue des petites fontaines (ancienne rue de l'Abbaye).



**Fig. 8** Façade du bâtiment n° 65 côté rue des petites fontaines (ancienne rue de l'Abbaye).



**Fig. 9** Façade du bâtiment n° 65 côté rue des petites fontaines. Détail de la porte datée de 1690.



**Fig. 10** Façade orientale du bâtiment n° 61, côté cour.



**Fig. 11** Bâtiment n° 59, rez-de-chaussée, local 0.5.  
Meurtrière d'une ancienne façade.



**Fig. 12** Bâtiment n° 59, 1er étage, local 1.1.  
Le séjour est la pièce la mieux conservée de l'étage: sous le faux-plafond apparaissent des solives moulurées.



**Fig. 13** Bâtiment n° 59, 1er étage, local 1.2.  
Cuisine avec reste de la hotte de cheminée au niveau du plafond.



**Fig. 14** Bâtiment n° 59, 2e étage, local 2.2.  
La paroi occidentale de la cuisine, une construction légère, coïncide ici avec l'emplacement de l'ancienne façade.



**Fig. 15** Bâtiment n° 59, 2e étage, local 2.1.  
Le solivage du plafond est posé latéralement sur une poutre de rive tenue par des consoles.



**Fig. 16** Bâtiment n° 59, combles.  
Les deux cheminées remontant depuis les cuisines du 1er et du 2e étage.



**Fig. 17** Bâtiment n° 61, rez-de-chaussée, local 0.9.  
La cloison de refend qui délimite le dépôt.



**Fig. 18A et B** Bâtiment n° 61, 1er étage, local 1.6.  
A droite: vue d'ensemble, avec le solivage mouluré et le plancher à carreaux.  
En haut: détail du plafond.





**Fig. 19** Bâtiment n° 61, 1er étage, local 1.7.  
La cuisine avec sa grande hotte de cheminée. En  
bas à gauche, l'ouverture de chargement d'un an-  
cien poêle.



**Fig. 20** Bâtiment n° 61, 1er étage, local 1.9.  
La pièce ajoutée en phase 2 est dotée d'un solivage mouluré et de boiseries à mi-hau-  
teur conservées sur deux parois.



**Fig. 21** Bâtiment n° 63/65, cave local 0.20.  
Le parement arrondi du mur pourrait correspondre au vestige d'un ancien escalier en vis  
desservant le bâtiment n° 63.



**Fig. 22** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.6. Séjour avec plafond mouluré.



**Fig. 23** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.7. Atre de la cuisine (aujourd'hui transformée en cage d'escalier menant aux combles).



**Fig. 24** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.7. Garde-manger maçonné de la cuisine (aujourd'hui transformé en salle de bain).



**Fig. 25** Bâtiment n° 63/65, 2e étage, local 2.10.  
Partie du local ajouté en phase 2.



**Fig. 26** Bâtiment n° 63/65, rez-de-chaussée, local 0.14.  
Cave voûtée ajoutée en phase 2.



**Fig. 27 A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.12.  
Cuisine. A centre, l'ancienne porte donnant dans la pièce boisée. L'ouverture de la porte a été réduite probablement lors de la subdivision de la pièce en insérant une armoire étroite. Vue vers le sud-est.



**Fig. 27 B** Bâtiment n° 63/65, local 1.12.  
Détail de l'armoire.



**Fig. 28A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11S.  
Salle d'angle boisée, sous la moquette est conservé le plancher en lames larges. Vue vers le sud-est.



**Fig. 28B** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11S.  
Détail de l'angle sud-est. La partie inférieure de l'ancienne boiserie a été transformée en un lambris d'appuis de couleur blanc-crème par l'ajout d'une liste horizontale, la partie supérieure recouverte d'une tapisserie (plusieurs couches).



**Fig. 28C** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11S.  
Détail de la boiserie dans l'angle sud-ouest, au-dessus de l'emplacement de l'ancien poêle (remplacée par une armoire).



**Fig. 28D** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11N.  
Détail de la boiserie de la paroi nord. L'ancienne boiserie est entièrement conservée. Elle a d'abord été transformée en lambris d'appuis de couleur blanc-crème avant d'être recouverte par une toile de tapisserie (deux couches).



**Fig. 28E** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.11.  
Détail de la moulure du plafond.



**Fig. 29A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.15.  
Annexe ajoutée en phase 2. A droite le local au plafond bas, à gauche l'ancienne galerie. La paroi manquante entre les deux parties a été remplacée par un din en métal. Vue vers l'est.



**Fig. 29B** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 1.15.  
Le plafond de la partie « galerie » (à gauche) est constitué d'une chape de plâtre sur lattis. Dessous, des planches jointives non rainurées sont apparues. Le plafond « bas » (à droite) est constitué d'un solivage aux entrevous maçonnés.



**Fig. 30A** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11N.  
Salle d'angle aux boiseries simples, avec le plancher en lames larges. A droite de la fenêtre, la boiserie est conservée derrière le revêtement en pavatex. Le plafond contemporain n'existe cependant plus sous le lambris récent (cf. fig. 30B).



**Fig. 30B** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11N.  
Salle d'angle aux boiseries simples, sondage dans le plafond (angle sud-est). Sous le lambris récent est apparu un plafond en carreaux de pavatex collé sur une couche de plâtre. La hauteur du plafond ancien est indiquée par la limite de coloration gris-bleuté de la boiserie.



**Fig. 30C** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11N.  
Salle d'angle aux boiseries simples. L'ancienne boiserie est entièrement conservée. Elle a d'abord été transformée en lambris d'appuis de couleur blanc-crème avec tapisserie en papier, avant d'être recouverte par des panneaux de pavatex.



**Fig. 30D** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.11S.  
Salle d'angle aux boiseries simples. L'ancienne boiserie est entièrement conservée. Elle a d'abord été transformée en lambris d'appuis de couleur blanc-crème avec tapisserie en papier, avant d'être recouverte par des panneaux de pavatex.



**Fig. 31** Bâtiment n° 63/65, 1er étage, local 2.14.  
Vestige de l'ancienne galerie en façade nord, Vue vers l'est.



**Fig. 32** Bâtiment n° 63/65, combles, local 3.3.  
Vestige de l'ancienne hotte de cheminée, Vue vers le sud-est.



**Fig. 33** Bâtiment n° 63/65, local 2.13.  
Escalier menant au 2e étage. Le palier supérieur est orné d'un médaillon en stuc. Vue générale vers le nord avec détail.





**Fig. 34** Bâtiment n° 63/65, local 0.19. Porte bouchée dans l'angle nord-ouest.



**Fig. 35A** Bâtiment n° 63/65, local 1.17. Cuisine, Vue vers le nord-ouest.

**Fig. 35B** Bâtiment n° 63/65, local 1.17. Cuisine. Le plafond des locaux 1.16-17-18 est constitué d'une chape de plâtre sur lattes. Dessous est apparu le solivage (orienté est-ouest) constitué de poutres en partie chanfreinées (de récupération ?) avec des entrevous maçonnés.



**Fig. 35C** Bâtiment n° 63/65, local 1.17. Cuisine. Le sol en catelles est posé sur le solidvag du rez-de-chaussée.







**Fig. 36A** Bâtiment n° 63/65, local 2.18.  
Séjour, Vue vers l'ouest.



**Fig. 36B** Bâtiment n° 63/65, local 2.17.  
Séjour. Détail du plafond.



**Fig. 36C** Bâtiment n° 63/65, local 2.18.  
Cuisine. Détail du plafond.



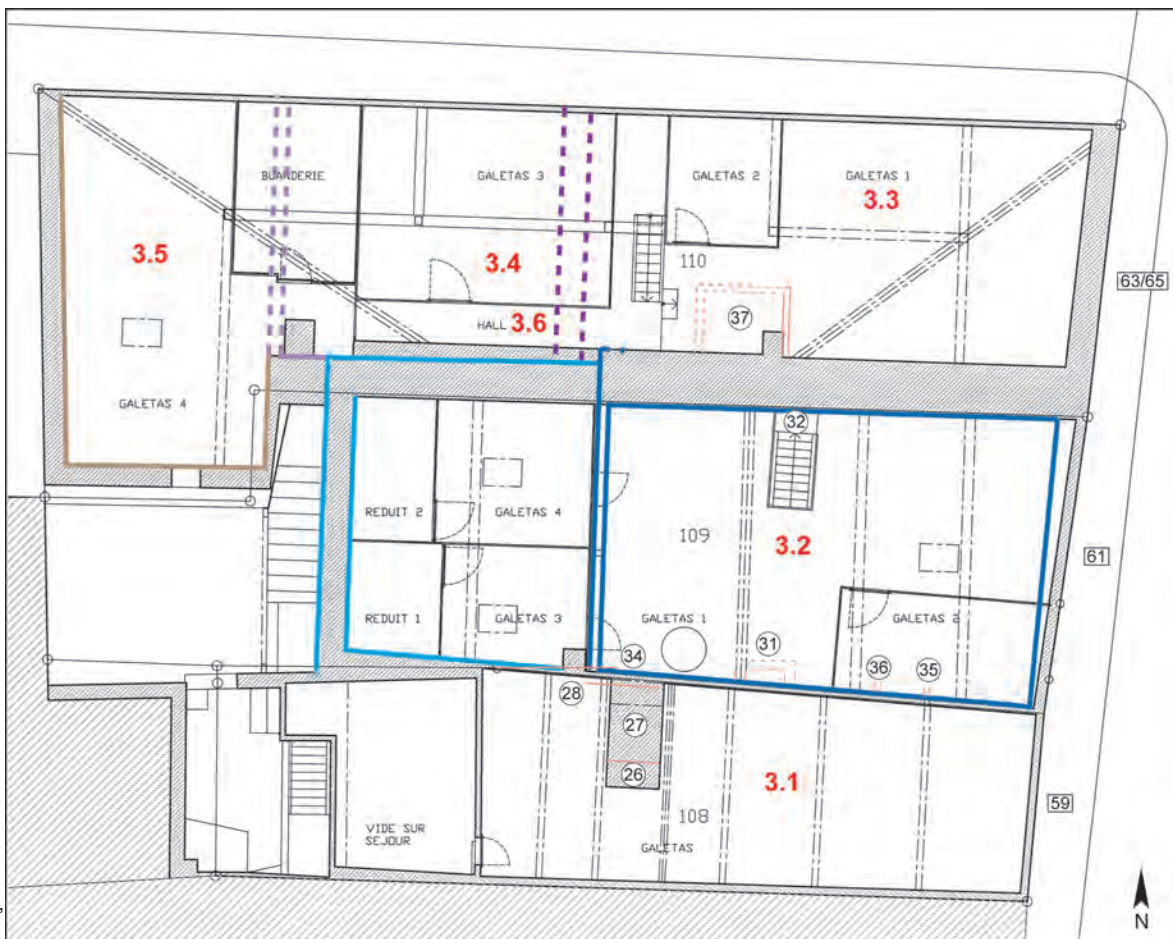
**Fig. 37**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
rez-de-chaussée.



**Fig. 38**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
1er étage.



**Fig. 39**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
2e étage.



**Fig. 40**  
Gd-Rue n° 61 à 65,  
combles.